



Cne puit je demissionner sans risque

Par **candi**, le **15/09/2008** à **12:34**

bonjour

je suis actuellement en cne

je n'est pas eu d'avenant

je voulais savoir si je pouvais demissionner sous les close du cne

car la secretaire de ma boite ma dit que je doit suivre ce qui es marquer

dans mon contrat alors qu'au derniere nouvelle le cne existe plus

s'il vous plait j'ai vraiment besoin d'une reponse car ce boulot me rend folle

et je ne veut pas risquer de partir et de tout perdre

AIDEZ moi s'il vous plait

merci par avance